

■ **Fondation Ephphata**, à Bulle, c/o Fiduconsult & Jeckelmann S.A., rue Lécheretta 11. Nouvelle fondation. Date des statuts: 4 juillet 2002. But: soutenir financièrement, d'une part le développement de la jeunesse défavorisée de par le monde aux fins de son intégration durable dans la société, d'autre part toutes actions visant à la protection des hommes et des femmes en difficulté. Conseil de fondation: trois à cinq membres, et un organe de contrôle. Le premier conseil est composé de trois membres qui peuvent engager la fondation par leur signature collective à deux: Pierre Duvillard, de Jussy, à Harare (Zimbabwe), Michel Brunner, de Genève, à Vessy, et Pierre Grandjean, de Morlon et Enney, à La Tour-de-Trême. Organe de révision: Fiduconsult & Jeckelmann S.A., à Bulle.

Journal no 342 du 09.07.2002

(00567538)